N° 1605. — 5e Année

CINQ CENTIMES

Dimanche 5 Mars 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, n° [illegible]
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et à PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 8(?)

TÉLÉPHONE

Le dossier du "Figaro"

Les entrepreneurs du scandale panamiste ont essayé de lancer, ces jours-ci, un nouveau pétard qui nous paraît avoir déjà fait long feu.

Par l'intermédiaire du *Figaro*, ils ont livré à la publicité trois pièces importantes de l'instruction, trois dépositions d'un intérêt considérable, puisqu'elles sont celles de MM. de Freycinet, Floquet et Clémenceau.

Et ils se sont efforcés d'établir, par cette publication, que ces trois hommes politiques avaient prêté la main à une tentative de chantage exercée par MM. de Reinach et Cornélius Herz à l'égard de la Compagnie de Panama.

« C'est le gouvernement lui-même, vocifère M. Paul de Cassagnac, (le même qui a touché 64,000 fr. du Panama, et ne semble pas s'en souvenir), qui opère, le tromblon d'une main, le poignard de l'autre, et qui hurle, au coin du Parlement, aux administrateurs du Panama : « La bourse ou la vie. »

Nous avons mis impartialement sous les yeux de nos lecteurs les pièces publiées par le *Figaro*, et ils ont pu se rendre compte d'eux-mêmes que MM. de Freycinet, Floquet et Clémenceau et aussi M. Ranc, dont le nom a été associé au leur à propos de cette affaire, n'ont, en aucune façon, commis les abominations dont les accusent les meneurs de la campagne panamiste.

Il s'est trouvé qu'un jour, au plus fort de la tourmente boulangiste, à l'heure où la lutte était le plus violemment engagée, où les angoisses des républicains étaient extrêmes, et où le moindre incident pouvait décider du sort de la République, il s'est trouvé que deux des chefs du parti démocratique, deux des membres du comité anti-césarien, dit de la rue Cadet, et connu encore sous le nom de comité Ranc-Clémenceau-Joffrin, furent avertis que M. de Reinach était à la veille d'engager un procès scandaleux à la Compagnie de Panama.

Ce procès, disait-on, dans la situation critique où se trouve la Compagnie, c'est probablement son effondrement. C'est un krach financier éclatant à la veille des élections. Ce sont de nombreux actionnaires du Panama imputant à la République leurs pertes et leur ruine, et passant au boulangisme.

Et MM. Ranc et Clémenceau se demandèrent s'ils n'était pas possible d'empêcher ce procès de s'engager. Et ils décidèrent de faire part de leurs appréhensions aux membres du gouvernement, et de les prier d'intervenir auprès de M. de Lesseps pour essayer de conjurer le péril.

Et MM. de Freycinet et Floquet firent la démarche dont on les avait priés. Ils appelèrent M. de Lesseps, l'interrogèrent sur le procès redouté, et lui demandèrent s'il était possible d'en éviter l'éclat par un arrangement amiable.

M. de Lesseps répondit à M. de Freycinet : « Vous ignorez certainement que » ce dont vous me parlez doit nécessairement se lier à une demande de 10 à » 12 millions que me fait actuellement » M. de Reinach comme conséquence de » ses relations avec M. Cornélius Herz. »

Ce à quoi M. de Freycinet répliqua : « Personne ne m'a parlé de chiffres ; je » me borne à vous recommander de faire » tout ce que vous pourrez pour résoudre » les difficultés que je vous ai signalées. »

Et lorsque M. de Lesseps donna à M. Floquet la même explication, la réponse de M. Floquet fut : « Monsieur, à votre place, je ferais comme vous ! »

Et c'est tout.

Et ce sont ces simples entretiens de MM. de Freycinet et Floquet avec M. de Lesseps, que nous avons relatés d'après les termes mêmes de la déposition de M. de Lesseps, que les panamistes qualifiaient de tentative de chantage !

Les inventeurs de cette nouvelle manœuvre anti-républicaine ont, d'ailleurs, compris que ce petit roman était par trop invraisemblable, et n'aurait point de chance d'être accueilli du public.

Aussi, pour le corser, pour lui donner plus de saveur et d'intérêt, ont-ils imaginé de falsifier les dates auxquelles ces événements se sont passés.

« M. Charles de Lesseps écrivait le *Figaro*, déclare que ses entretiens avec MM. de Freycinet et Floquet ont eu lieu en juin 1888, *avant le vote* de la loi sur les obligations de Panama, et M. de Freycinet reconnaît loyalement qu'en effet « c'est avant le vote. »

Or, non seulement M. de Freycinet n'a jamais rien reconnu de pareil, mais il affirme au contraire, d'accord avec MM. de Freycinet et Clémenceau, que les entrevues dont il s'agit ont eu lieu *après* le vote.

Et ce qui le prouve, ce qui montre toute l'odieuse perfidie de la manœuvre des panamistes, c'est que M. de Lesseps indique lui-même comme date de son entretien *avant le vote*, le mois de juin 1888, alors que la loi sur les obligations à lots a été votée EN AVRIL !

Une fois de plus, on le voit, les panamistes sont pris en flagrant délit de mensonge.

Leur édifiante histoire ne signifiait rien, en effet, si elle se passait après le vote de la loi sur les obligations à lots. Cette loi votée, la Compagnie de Panama n'avait plus rien à redouter ni à attendre du gouvernement. Celui-ci n'avait plus d'autorité sur elle, et la tentative de chantage était impossible à expliquer.

Ils n'ont pas hésité. Ils ont tout simplement, contre toute vérité, contre la déposition même de l'accusateur de Lesseps, placé les faits racontés par le *Figaro*, AVANT le vote de la loi.

Et ils ont pris texte de cette fausseté matérielle pour renouveler leurs violences habituelles, et leurs indignes outrages contre le gouvernement de la République et contre les républicains.

Nous ne pouvons que livrer une fois encore ces honteux procédés de polémique au jugement de l'opinion publique.

A force d'exagérations, les calomniateurs en arrivent à manquer complètement le but qu'ils veulent atteindre.

Le pays finit par être indigné et écœuré de toutes ces turpides et de toutes ces vilenies.

Et ce ne sont point aux dénoncés et aux insultés que vont ses colères et ses mépris, mais aux sycophantes qui ne cessent de le troubler par leurs agitations et par leurs scandales.

Georges ROBERT.

LA REGLEMENTATION DU TRAVAIL
DES FEMMES ET DES ENFANTS

M. le baron Piérard, député de la Seine-Inférieure, vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition modifiant la loi du 29 octobre 1892, sur la *réglementation du travail des femmes, des filles mineures et des enfants employés dans l'industrie.*

Cette proposition est ainsi conçue :

Exposé des motifs

Messieurs,

Dans sa séance du 29 octobre 1892 la Chambre a adopté une proposition de loi plusieurs fois déjà votée par elle et modifiée par le Sénat, relative au travail des femmes, des filles mineures et des enfants employés dans l'industrie.

Un seul article de cette loi a donné lieu à une discussion : c'est l'art. 3 qui vise la durée du travail.

Vous vous rappelez que cet article fixe à onze heures par jour le travail des femmes, à soixante heures par semaine le travail des filles mineures.

Et à dix heures par jour le travail des enfants de 13 à 18 ans.

Les observations auxquelles cet article a donné lieu sont basées sur ce fait que les femmes, filles mineures et enfants étant employés à un travail semblable ou à peu près, il était difficile, pour ne pas dire impossible de ne pas leur accorder la faculté de travailler le même nombre d'heures.

Ce que plusieurs d'entre nous prévoyaient est arrivé.

A peine la loi a-t-elle été connue que, dans les centres ouvriers, un mouvement important s'est produit, pour protester contre la réglementation telle qu'elle a été votée par le Parlement.

Les réclamations des pères de famille en faveur de leurs enfants sont, du reste, très fondées.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que si la loi est appliquée avec ses conditions actuelles, la situation des enfants sera complètement sacrifiée.

Les industriels préféreront employer des ouvriers majeurs pouvant travailler onze heures par jour et renverront les jeunes gens qui ne peuvent travailler que dix heures.

Dans le cas, même, où on conserverait dans les ateliers un certain nombre d'enfants dont la journée se terminerait une heure avant celle de leurs parents, n'y aurait-il pas lieu de craindre que cette heure de liberté anticipée ne soit pour eux un danger et même une cause d'inconduite ?

C'est ce que redoutent les parents pour lesquels la pensée d'abandonner leurs enfants seuls dans les rues à la fin de leur journée est une grave préoccupation.

Le seul moyen de couper court à ces graves inconvénients serait d'établir une durée de travail uniforme pour tous : soit qu'on adopte la durée de onze heures établie actuellement pour les femmes ; soit qu'on préfère limiter la journée à dix heures seulement comme la loi de 1892 le décide pour les enfants.

Cette durée de dix heures que la Chambre a, du reste, adoptée à plusieurs reprises, serait la meilleure.

J'ai l'honneur, messieurs, de vous soumettre la proposition suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article unique

Il est établi une durée de travail unique pour les femmes, les filles mineures et les enfants employés dans les usines, manufactures et autres établissements industriels énumérés à l'article premier de la loi du 29 octobre 1892.

Cette durée ne pourra pas dépasser dix heures par jour ni six jours par semaine.

LE CANAL DE PANAMA
Une œuvre anti-française

Le *Figaro* publie un supplément spécial sur le Canal de Panama, dont la conclusion est, si l'on a quelque souci du denier de l'épargne française, l'impossibilité d'achever cette entreprise.

Ce supplément est dû tout entier à M. Félix Dubois, ingénieur, qui a fait exprès le voyage de Panama.

Sa relation est divisée en trois grandes sections : le *versant du Pacifique*, le *massif central* et le *versant Atlantique*.

Nous en citerons au passage quelques extraits intéressants :

Le versant Pacifique. — La Folie-Dingler

Avant de pénétrer dans la partie terrienne du canal, on distingue à droite, sur la côte, le Cerro-Ancon, une hauteur boisée au milieu de laquelle s'élève un groupe d'élégantes constructions, — la *Folie-Dingler*, comme on l'appelle à Panama.

M. Dingler fut, à deux reprises, directeur des travaux du canal. Il se fit élever cette habitation (aux frais de la Compagnie, bien entendu) et l'entoura de communs spacieux, écuries, étables, basse-cour. Pour ses promenades on ouvrit des routes à travers la montagne. Tout cela coûta 500.000 francs au bas mot.

Or — jamais — ni M. Dingler, ni aucun autre directeur ne vint habiter ce cottage, même un seul jour.

En face du Cerro Ancon, à gauche du canal on aperçoit un éperon de terre, enracinement d'un ouvrage, qui faillit fournir un digne pendant à la Folie-Dingler.

Un ingénieur des plus titrés, avait imaginé de barrer en cet endroit toute la vallée de Rio-Grande, uniquement pour y faciliter le dragage. Les devis pour ces travaux accessoires — simples moyens d'exécution qu'il aurait fallu détruire plus tard — s'élevaient à plusieurs millions.

Heureusement, on put en arrêter l'exécution à temps, c'est-à-dire après avoir gaspillé seulement 160,000 fr.

Au-delà de 8 kilomètres achevés

A travers les bas fonds de la baie un chenal de 9 mètres de profondeur sur 50 mètres de largeur, avait été dragué. Il se continuait à travers les terres.

Selon M. Dubois, une ouverture de 4 m. aurait suffi.

En revanche, son entretien eût été coûteux, par suite des apports du Rio-Grande, qui vient déboucher dans le milieu de la baie.

Ces apports ont, à l'heure actuelle, après quatre années d'abandon, formé dans le chenal un vaste banc de sable, long de 2000 mètres, entre les kilomètres 2 et 4. Au lieu de 9 mètres, la sonde n'accuse plus que 4 mètres de fond.

En deçà et au delà de ce banc, la profondeur s'est mieux conservée : cependant on constate, au maximum, 6 mètres de fond seulement.

Les cinq premières écluses

Pour franchir la montée de sept kilomètres cinq écluses avaient été prévues.

La première se présente sous un aspect lamentable.

Au moment de l'arrêt des travaux, c'était une excavation rectangulaire de deux cents mètres de long sur cinquante de large et huit à neuf de profondeur, avec, sur l'une des faces, une entaille profonde sur l'une des portes.

Ce n'est plus aujourd'hui qu'une mare aux rives éboulées, irrégulièrement découpées et parsemées d'îlots de verdure ; les pluies des saisons hivernales ont fait ces ravages que favorisait un terrain peu consistant.

Entre les écluses, dans les biefs, on devine le tracé du canal, on ne le voit pas. Des files de wagons de terrassement, des excavateurs flottants l'indiquent. Même les poteaux d'alignement demeurent invisibles. Ils disparaissent ainsi que la légère profondeur qui a été creusée sous une broussaille épaisse entremêlée d'arbustes, le tout d'un vert jaune, très vivace qui tranche sur les verts environnants.

Le massif central. — La Culebra

Le mont de la Culebra (de la Couleuvre !) et les hauts plateaux qui le suivent étaient et sont restés, à tous les points de vue, les gros obstacles du canal.

Pour Couleuvre, couleuvre il y a.

C'est ici qu'auraient dû se concentrer les plus grands efforts ; que dès le début il aurait fallu pousser l'activité et le travail à l'extrême.

C'est ici cependant que l'œuvre est — proportionnellement — le plus incomplet.

Pour le projet de canal à écluses, préconisé par la commission d'études, il reste, en somme, à extraire sur ces 10 kilomètres du massif central, presque autant de mètres cubes que sur les 65 autres kilomètres du canal.

. . . .

J'ajouterai encore que le travail à faire demandera de huit à neuf années !

Outre l'énorme quantité de mètres cubes à extraire, la Culebra présente un second obstacle.

Il provient de la nature dangereuse du terrain, qui manque de solidité en ses couches superficielles, argileuses sur une profondeur d'au moins 20 mètres.

Ces 20 premiers mètres sont un danger perpétuel qui toujours planera au dessus du canal futur, menaçant de l'ensevelir par l'écoulement des pentes du faîte, comme sont déjà ensevelis, à l'heure actuelle, une partie des travaux.

Existe-t-il un remède ? Personne ne saurait l'affirmer avant d'avoir acquis l'expérience d'un essai.

. . . .

Le versant Atlantique — Le Chagres

A Matachin nous arrivons à l'extrémité des hauts plateaux. Maintenant commence le versant de l'Atlantique que parcourt le canal en ses derniers 44 kil.

Nous sommes sur le seuil de la vallée du Chagres, du terrible Chagres, qui est, après la Culebra, l'obstacle le plus considérable du canal.

Pendant les quatre mois de la saison sèche, le Chagres est un cours d'eau paisible et peu profond. Mais durant ces quatre mois de l'année seulement. Les huit autres mois, réceptacle de toutes les pluies, plus abondantes encore en cette région que sur le versant Pacifique, il se transforme en un torrent furieux, dont les crues atteignent dix mètres, vingt mètres, et plus ; dont le volume d'eau est extrême autant qu'inconnu ; qui brise tout sur son passage, entraînant à sa fantaisie des coins de forêt ou ses berges par centaines de mètres.

Or il n'y a, pour le canal, point d'autre issue vers la mer que la vallée de Chagres, et celle-ci est étroite, ainsi que l'indique la transformation du fleuve paisible en un torrent dévastateur. Aussi n'offre-t-elle au canal pas d'autre passage que le thalweg même du Chagres, si bien que le tracé se trouve coupé jusqu'à *trente* fois par le torrent : il est dès lors facile d'imaginer toute la grandeur de l'obstacle.

Conclusion

Il a été versé par les souscripteurs, 1,400 millions.

Il a été dépensé dans l'isthme 769 millions.

Les travaux proprements dits n'entrent dans ce total que pour 441 millions. Encore faut-il en déduire les énormes indemnités payées sous toutes les formes aux entreprises de tout genre, et tenir compte des prix exagérés payés pour l'excavation aux grands entrepreneurs.

Les 328 autres millions sont formés par les dépenses de matériel, d'immeubles, matériaux achats de terrain, etc.

A l'heure actuelle, ces 760 millions, représentent au maximum 300 millions — et ceux qui connaissent l'isthme d'aujourd'hui trouveront que je suis très large !

Cet actif se décompose ainsi :

Matériel, matériaux, immeubles, 70 millions.

Travail fait, 230 millions.

Le travail fait est le travail facile.

Le travail à faire représente toutes les difficultés de l'œuvre.

Trente kilomètres (8 sur le Pacifique, 22 sur l'Atlantique) étaient considérés comme achevés. On a vu qu'ils l'étaient imparfaitement, et que depuis l'arrêt des travaux, de graves [illegible].

Puis se suivent des magasins où sont accumulés des approvisionnements de toute sorte et des pièces de rechange pour les principaux engins. Il y a là des dégradations de toute nature subies par les travaux exécutés ; où l'œuvre en est elle à l'heure actuelle ?

Je crois pouvoir affirmer, d'après la moyenne des estimations qui m'ont été données et aussi d'après l'impression que laisse une étude du tracé, faite kilomètre par kilomètre en compagnie de techniciens, que l'ensemble du travail existant représente au maximum « un quart du travail total. »

Que faut-il pour achever les trois quarts qui restent à faire ?

Dans l'isthme, un seul projet d'achèvement est considéré comme sérieux : celui qu'établit en 1889 la commission d'études envoyée à Panama par M. Brunet, le premier liquidateur.

Ce projet conclut à une dépense de 900 millions.

Or, il y a quatre ans que cette estimation a été établie. Depuis, les travaux faits ont subi les dégradations que l'on sait ; le matériel a souffert ; enfin, certains travaux, sur lesquels la commission n'avait alors que des données incomplètes ont été reconnus comme beaucoup plus considérables.

De cet ensemble de faits résulte une augmentation de dépense de cent cinquante millions.

Nous arrivons ainsi à un total d'au moins UN MILLIARD CINQUANTE MILLIONS.

Et je sais des hommes très autorisés qui ne pensent pas que cette somme soit suffisante.

Ces restrictions faites, quels sont les bénéfices que donnera l'exploitation du canal ?

Acceptons le chiffre moyen de 50 millions de bénéfices nets dont elle gratifie le canal et encore huit années seulement après l'ouverture.

Que représente cette somme à l'égard du capital nécessaire à l'achèvement ?

A peine un intérêt de cinq pour cent... Nous voilà bien loin des mirifiques bénéfices de Suez.

Dès lors, qu'est-ce que les premiers souscripteurs (1400 millions) ont à attendre ou à espérer de l'achèvement du canal ?

Rien, absolument RIEN — puisque les bénéfices seront absorbés par la rémunération des capitaux d'achèvement.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

A la Chambre

Commission de l'armée

La loi des cadres

Paris, 3 mars. — La commission de l'armée réunie sous la présidence de M. Mézières a entendu le ministre de la guerre au sujet de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du commandement supérieur.

Elle a ensuite voté pour l'infanterie un capitaine en plus accepté par le ministre, en outre des 72 lieutenants-colonels qu'il avait précédemment acceptés.

La commission a adopté telles quelles la proposition du ministre en ce qui concerne la cavalerie, c'est-à-dire le retour à la loi de 1875.

Elle se réunira mercredi pour terminer la discussion du projet.

La liquidation de Panama

M. Bertrand, député, vient d'être entendu par la commission relative à la faculté à donner aux porteurs de titres de Panama de poursuivre, à fin civile, en responsabilité, les administrateurs, etc.

Il a soumis à la commission la nouvelle rédaction suivante pour l'article 4 :

Le mandataire jouira de plein droit, pour l'exercice des actions et pour l'exécution des décisions obtenues, du bénéfice des dispositions de l'article 14 de la loi du 22 janvier 1851 sur l'assistance judiciaire, mais seulement tant que ces dispositions concernent les droits de timbre, d'enregistrement et de greffe, ainsi que toute consignation d'amende.

Les frais dus au Trésor ne pourront, en aucun cas, être réclamés au mandataire.

En cas de condamnation définitive aux dépens en faveur du mandataire, la créance du Trésor ne pourra s'exercer qu'après le paiement intégral des condamnations prononcées au profit du mandataire.

L'amendement Bertrand a été adopté par la commission avec une légère modification.

La Réforme des boissons

Aujourd'hui a eu lieu la réunion de députés convoqués pour s'occuper de la réforme de l'impôt des boissons.

Des convocations avaient été adressées aux 287 députés qui ont voté cette réforme. Cinquante seulement s'étaient rendus à l'appel qui leur avait été fait.

Après une courte délibération, la réunion a voté l'ordre du jour suivant :

La réunion, fermement résolue à maintenir la réforme de l'impôt des boissons dans le budget de 1893, décide qu'elle enverra une délégation au gouvernement pour lui faire part de cette résolution.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 2

TANTE BERCEUSE

Il viendrait en maître, en triomphateur, et il emporterait cette enfant sans résistance, et très loin peut-être, elle se formerait une famille nouvelle, de nouvelles affections.

Et Valérie serait désormais seule.

Ce fut — cette révélation — comme un bouleversement dans sa vie. Elle aperçut tout à coup, bien des années plus tard, une vieille fille maniaque, inutile et égoïste, enlaidie et le cœur desséché par la solitude. Cette vieille, c'était elle-même.

— Non, non, dit-elle, jamais cela, par exemple ;... Je suis née pour être grand'mère, moi !

Elle avait vingt-six ans, elle était riche et elle était très belle.

Pour être aimée, elle n'avait qu'à se montrer. Au lieu de vivre en ce château retiré, consacrant ses jours à sa nièce, faisant, sans y songer, pour Germaine, le sacrifice tout entier d'elle-même, si elle avait voulu jeter les yeux autour d'elle, on l'eût vite remarquée.

Elle y pensait maintenant.

Quand elle traversait Haulmé, ou qu'elle se promenait seule par la campagne voisine, elle avait surpris, bien des fois, des regards qui en disaient long. Certes, cela venait de gens très humbles, de l'ouvrier noirci par la forge qui se croisait avec elle sur la route ; du laboureur au visage tanné par la pluie et le soleil, qui suivait parfois le même chemin qu'elle, en ramenant sa charrue et ses chevaux à la ferme. Tous ils la trouvaient belle. Et chez tous le regard le lui disait. Peu importait que ce fussent des humbles. Le cœur souffre en haut comme en bas. Il est à l'unisson chez les grands et chez les petits, et les larmes sont toujours amères, quels que soient les yeux qui les versent.

Parmi ceux-là, un garçon se retrouvait partout où elle allait. Alors qu'elle y songeait le moins, tout à coup il surgissait d'un bois, il apparaissait au détour d'un sentier, il semblait sortir de la rivière. Très grand, vigoureux et maigre, des cheveux noirs, des yeux bleus et la moustache presque blonde ; sur un visage si brun de peau qu'on eût dit que l'homme était de race méridionale, si l'on ne savait qu'en cette partie des anciennes Flandres, un peu de sang espagnol est resté qui met du velouté aux joues des femmes, une ardeur dans les yeux des hommes. Il avait vingt-huit ans.

On l'appelait Jean le Noir dans le pays, à cause de son teint.

Il s'arrêtait pour laisser passer Valérie, lorsqu'il la rencontrait ainsi. De loin, il la regardait fixement, mais quand elle était tout près, ses yeux se baissaient, le front s'inclinait et il enlevait son chapeau avec une élégance qui avait frappé la tante.

— Qui est-ce donc ? avait-elle demandé un jour à un paysan.

On lui répondit :

— Vous ne le reconnaissez pas ? c'est Jean, le fils du père Marie-Adèle, le sorcier du village de Tournaveaux.... Vous avez joué toute gamine avec lui... Seulement il est allé à Charleville faire ses études, il a été soldat, il est parti, ensuite, pour l'Amérique. Et il vient de rentrer chez Marie-Adèle, où il a pris la culture des terres que le vieux a gagnées avec ses remèdes aux malades et ses sortilèges aux bien portants... Il a grandi, Jean le Noir... Voilà pourquoi il était un peu comme un étranger pour vous, quoique camarade d'enfance et à peu près du même âge...

Et le paysan salua poliment, ces renseignements donnés :

— Votre serviteur, mademoiselle Valérie... Mais un conseil, si vous le voulez bien... Défiez-vous de Jean le Noir... Il a le mauvais œil !...

Valérie sourit.

Ce garçon avait de bien beaux yeux pour que son regard fût dangereux.

Vers cette époque se présenta au château un jeune homme, Jules Grandier, fils d'un marchand de bois de Monthermé. Son père, malade, lui avait remis la direction de ses affaires, bien que Julien se connût fort peu en ventes, en exploitations et en coupes. Il avait achevé de fortes études à l'école centrale, mais la maladie du père Grandier l'avait obligé de retourner au village.

Il y avait de superbes arbres sur le domaine de Chantepleure, et le baron de Lespérat, toujours besogneux, toujours à la veille d'une catastrophe, venait de songer que les arbres se vendent cher : il avait écrit au marchand de bois.

Julien était un garçon de bonne mine, à figure intelligente.

Lorsqu'il entra au château, il rencontra Germaine et Valérie qui se promenaient ensemble.

Ce fut à elles qu'il s'adressa, disant que M. de Lespérat lui avait donné rendez-vous.

Elles l'accompagnèrent au salon, et firent appeler le maître de forges qui arriva aussitôt.

L'affaire ne fut pas conclue dès le premier jour, et Julien dut revenir souvent. Il revit chaque fois les deux jeunes filles, et cet homme, ainsi tombé dans leur vie, commença d'occuper leur esprit. Il trouvait des prétexte pour retarder son départ. Et si le baron l'invitait, voulait le retenir à déjeuner ou à dîner, il ne refusait jamais. Il était évident qu'il prenait plaisir à recevoir la tante et la nièce, et s'il restait là-dessus quelques doutes, ils disparurent bien vite lorsque, la vente des bois étant conclue, on ne vit pas moins Jules Grandier continuer ses visites à Chantepleure, et même les rendre de plus en plus fréquentes.

Pour qui ces visites ? pour Germaine ou pour Valérie ?

Elles ne parlaient de lui, ni l'une ni l'autre. Jamais un mot. Jamais une allusion. On eût dit qu'il n'existait pas. C'était la preuve qu'elles y pensaient toutes deux. Lorsqu'il s'adressait à Germaine, alors que Valérie était éloignée de quelques pas, Valérie se rapprochait, et il en était de même lorsqu'il s'adressait à Valérie.

Elles connaissaient très bien les jours de ses visites.

Il disait au baron, ou à Mme de Lespérat, en partant :

— J'irai jeudi aux Hautes-Rivières, Chantepleure est sur mon chemin. Je viendrai vous serrer la main en revenant, l'après-midi.

Et le jeudi elles ne vivaient pas.

En général, elles ne se quittaient guère. Leurs petits travaux de femme, leurs courses, leurs lectures, tout cela se faisait en commun. Mais les jours où l'on attendait Julien, elles semblaient étrangères l'une à l'autre. Elles ne sortaient point de leur chambre. Et le rideau soulevé du bout du doigt, attentives à tous les bruits de la campagne, elles guettaient au loin, sur la longée de la route.

Elles se trouvaient au jardin, en même temps, à son arrivée, comme amenées là par le même signal.

Certes, il voyait bien leur manège.

Laquelle des deux avait-il distinguée ?

Et l'aimaient-elles donc toutes les deux ?... Etaient-elles rivales ? Et cette rivalité leur avait-elle été révélée ?

Non. Elles conservaient au fond du cœur leur secret. Mais elles devenaient plus coquettes, se paraient davantage, paraissaient un peu plus nerveuses, et ne s'apercevaient plus autant qu'autrefois combien la vie de l'une était nécessaire à la vie de l'autre.

Julien était plein d'attentions pour elles. Il distribuait ses compliments, ses flatteries, avec une égale complaisance et une justice égale, à la tante et à la nièce.

De fait, elles étaient désirables toutes deux, ces jeunes filles, et dignes d'être aimées, l'une plus vive, plus éclatante dans sa beauté de brune, l'autre plus amoureuse peut-être, plus tendre, plus intime dans sa beauté de blonde.

Les jours s'écoulaient et Julien ne se prononçait pas.

— Pour laquelle des deux vient-il ?

On se demandait cela dans le pays. On se le demandait au château. Germaine, bien qu'elle n'eût pas dix-huit ans, pouvait être une femme accomplie. Et le rêve du baron de Lespérat était de trouver un gendre qui s'occuperait des forges de Chantepleure, donnerait une réalité à tous ses rêves de changements d'agrandissements, entrerait dans tous ses plans et bâtirait avec lui cents projets.

Or, Julien Grandier passait pour être riche. Les hardiesses, dans l'industrie, ne l'effrayaient pas. M. de Lespérat, en ses causeries, avait eu l'occasion de le tâter là-dessus et de s'assurer de son caractère.

— Que penses-tu de tout cela, toi, Louise ? demanda-t-il un jour à sa femme, pendant que, vers la Semoy, Julien descendait gaiement entre la tante et la nièce.

— J'ai beau les observer, je ne puis rien remarquer de décisif. Tantôt il me semble que M. Grandier ne s'occupe pas de ma sœur, tantôt je jurerais qu'il est amoureux de Germaine...

— Il les aime peut-être toutes les deux ?

— Allons donc ! est-ce que c'est possible ?

— Tu n'es pas sans avoir vu quelque chose ?

— Rien !

Lorsque Germaine était absente, Julien s'informait d'elle avec inquiétude ; c'était un indice, cela, mais lorsque par hasard, Valérie passait une heure loin de lui, au château, le jeune homme ne cachait pas une certaine préoccupation et, craignant d'avoir fâché la tante, parlait d'elle à tout propos à sa nièce. C'était également un indice. Lorsqu'il regardait Germaine, en tête à tête, ses yeux se faisaient très doux et humides ; ils voulaient bien dire des choses que la timidité empêchait. C'était un indice, et Mme de Lespérat l'avait surpris plus d'une fois. Mais les yeux du jeune homme n'étaient pas moins éloquents lorsqu'ils reposaient leur regard tendre dans les yeux profonds de Valérie. Et cela, Mme de Lespérat n'avait pas été non plus sans le voir.

Dans les excursions faites aux alentours, dans l'intimité plus complète d'une partie de campagne, dans le laisser aller des rires et des cris joyeux, il serait peut-être plus facile de pénétrer un secret que Julien s'obstinait à garder pour lui, ou, s'il n'y avait point de secret, de l'obliger à faire son choix entre les deux jeunes filles également séduisantes, s'il était hésitant encore.

Et coup sur coup des parties s'organisèrent. Ce furent des promenades en voiture dans les Ardennes belges, dont on ne revenait que très tard, parfois en pleine nuit, les voitures trinquebalant dans de mystérieuses ornières le long des pentes raides et dangereuses. Ce furent des pêches aux écrevisses dans les ruisseaux bordés de racines noueuses, qui vont se jeter sans bruit, modestes et utiles, dans la Semoy. Ce furent des pêches à la truite, l'automne. Une fièvre semblait maintenant faire vivre Germaine et Valérie.

Et toutes deux s'éprenaient ardemment de Julien.

Ce fut dans une partie de pêche, sur la Semoy, justement, que la situation sembla se dessiner avec un peu plus de franchise.

On attendait Julien ce matin-là, et, de bonne heure les jeunes filles, levées et habillées, écartaient les rideaux des fenêtres et jetaient sur la campagne et sur les bois, devant Chantepleure, un coup d'œil inquiet.

La journée s'annonçait maussade et point sûre. Julien n'aurait-il pas retardé son voyage, remis à un autre jour peut-être ?

Une pluie fine et serrée, pénétrante et froide — on était en octobre déjà — n'avait pas cessé toute la nuit. Le matin, le ciel présentait une immense voûte basse d'un gris de cendre, avec des traînées légèrement accusées et plus sombres, pareilles à des coups de pinceau.

Le bord de l'horizon sur les hauteurs, malgré l'opacité de la voûte, recevait sans doute les rayons du soleil levant invisible, car il s'estompait d'un violet rose extrêmement délicat, à peine perceptible à l'œil. La pluie tombait encore là-bas, au-dessus d'Haulmé et effaçait dans le brouillard les crêtes des pommiers, comme un dessin au crayon balayé avec la manche. Tout le paysage, jusqu'au château, était noyé dans le gris. Les arbres, même proches, s'enveloppaient de gaze, et semblaient plus loin que la réalité. C'était seulement tout près qu'ils reprenaient leurs formes, les hêtres fiers avec leurs fûts élancés, les chênes énormes avec leurs têtes tourmentées, quelques sapins noirs, des bouleaux élégants, d'une distinction frêle et subtile. Ils avaient l'air, ceux-là, de vouloir combattre et arrêter le brouillard.

(A suivre) JULES MARY.